

Le 24. 9. 1845 il avait épousé à Mondercange Marie-Madeleine de WACQUANT du Château de Foetz (1809-1888), fille de Pierre Joseph de W. et de Madeleine Hippert et soeur du médecin et président de la Chambre des Députés Théodore de Wacquant (1815-1896).

Les Brasseur-de Wacquant habitaient la maison de maître rue de Luxembourg, construite en 1820 par le meunier J. Loewenbruch et qui passa plus tard aux mains des Soeurs de Ste-Elisabeth avant d'être démolie en 1936. Les rues du Soleil, des Fleurs et Mayrisch traversent aujourd'hui l'ancienne propriété Brasseur.²⁰⁾

Léopold Brasseur décéda à Esch le 15. 3. 1863. Il repose sous l'autel de la chapelle funéraire que sa veuve fit construire en 1870 au cimetière St-Joseph.

Deux enfants naquirent de l'union Brasseur-de Wacquant:

IV 1) HENRY Léopold Théodore, né à Esch le 16. 10. 1847 et mort célibataire à Uccle le 21. 5. 1915.

IV 2) Amélie Marie THÉRÈSE (1845-1922), qui épousa le 28. 5. 1873 à Esch Philippe DUPONT, né le 7. 5. 1841 à Grevenmacher, juge de paix à Esch puis juge à Diekirch († 1883) dont 7 enfants: Marie-Madeleine, née à Esch le 22. 5. 1874; Marie-Thérèse, née et morte à Diekirch en 1875; Marie Thérèse Suzanne, née à Esch le 5. 7. 1876, épouse Geuze (1 fille); Raoul Léopold, né à Esch le 29. 11. 1877, décédé en 1940; Marie Virginie, née à Luxembourg, le 4. 8. 1879; Jean Philippe Théodore, né à Esch le 18. 10. 1880; Hubertine Paule Virginie, née à Luxembourg, le 22. 7. 1882, qui épousa son cousin Edouard Dupont dont une fille, Colette, mariée en 1922 à Willy Buchholtz, brasseur, dont Marie Louise (* 1933), épouse du Dr André Schwall (* 1921) (4 enfants).

III F HUBERT

Né à Esch s/Alzette le 20. 3. 1823, il fit des études à l'Université de Liège où il publia, âgé de 21 ans: «*Tableaux synoptiques pour l'histoire du moyen-âge, d'après ceux que contient l'ouvrage de J. Brand: Allgemeine Weltgeschichte zum Gebrauche öffentlicher Vorlesungen*».

Nommé professeur à l'Université de Gand, alors qu'il n'avait pas 30 ans, il y enseigna entre autres le droit naturel d'après un «*Programme*» qui vit le jour en 1853.

Les idées qu'il professait dans son cours provoquèrent un tel remous que le député catholique Dumortier se crut en devoir d'interpeller le gouvernement au cours de la séance de la Chambre des Représentants du 22. 1. 1856*). Ce que l'interpellateur reprochait

*) V. le reflet de «l'affaire Brasseur» dans la correspondance entre P. Kersten et B. Gilson, B.N. fasc. XVI, p. 528.